

*Initiatives ministérielles*

Motion n° 78

Qu'on modifie le projet de loi C-62 en supprimant l'article 59.

Motion n° 79

Qu'on modifie le projet de loi C-62 en supprimant l'article 60.

Motion n° 80

Qu'on modifie le projet de loi C-62 en supprimant l'article 61.

Motion n° 81

Qu'on modifie le projet de loi C-62 en supprimant l'article 62.

Motion n° 82

Qu'on modifie le projet de loi C-62 en supprimant l'article 63.

Motion n° 83

Qu'on modifie le projet de loi C-62 en supprimant l'article 64.

Motion n° 84

Qu'on modifie le projet de loi C-62 en supprimant l'article 65.

Motion n° 85

Qu'on modifie le projet de loi C-62 en supprimant l'article 66.

Motion n° 90

Qu'on modifie le projet de loi en supprimant le Titre.

• (1640)

— Monsieur le Président, à propos des amendements proposés au projet de loi C-62, je tiens simplement à signaler que nous en restons à ce que nous avons dit à ce sujet; et comme le disait le rapport minoritaire établi par le Parti libéral quand le Comité des finances a examiné les documents techniques, ce ne sont pas les rafistolages ou les modifications de détail, si nombreux soient-ils, qui rendront la TPS plus acceptables.

D'ailleurs tout ce qu'ont pu déclarer les centaines de personnes qui ont comparu devant le comité, à titre individuel ou en qualité de représentants de sociétés ou d'organismes, va dans le même sens. Même quand dans certains cas ils étaient d'accord sur le principe de la taxe sur les produits et services, tous sans exception ont condamné le projet de loi en discussion.

Ce qu'il y a de très amusant dans tout cela, c'est que le gouvernement continue de soutenir qu'à son avis cette taxe est bonne pour la population et que son seul défaut est que les gens ne la comprennent pas. Voilà un débat qui ne manquera pas de se poursuivre dans le pays pendant que nous continuons l'étude de ce texte.

Je pense que le Congrès du travail du Canada, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la Chambre du commerce du Canada, les personnes âgées et les étudiants sont tout à fait en mesure de se défendre

seuls et d'expliquer les raisons qui leur font tant redouter la taxe sur les produits et services.

Les Canadiens doivent comprendre que l'argument invoqué en faveur de la TPS, c'est que la taxe de vente fédérale actuelle est très difficile à appliquer, que ses mailles sont trop larges et qu'elle ne rapporte pas tout l'argent qu'elle devrait. N'oublions pas que le gouvernement a fait passer son taux de 9 à 13,5 p. 100 depuis qu'il est au pouvoir. Donc, si en 1984 elle supprimait des emplois en douce, en 1990 elle en supprime à tour de bras.

Ceci dit, chaque fois qu'il est question de la taxe de vente fédérale, qui existe depuis 60 ou 70 ans, le ministre des Finances et les autres ministériels nous parlent de visibilité. Donc je voudrais me borner aujourd'hui à trois ou quatre questions qui doivent leur actualité au gouvernement lui-même.

En août dernier le gouvernement a présenté ses documents techniques, annonciateurs de l'avant-projet de loi qui nous a été communiqué l'automne dernier, disant dans ces documents que les principales qualités recherchées par cette nouvelle politique fiscale étaient la visibilité, l'intégration à la fiscalité provinciale, l'équité, et l'absence d'effets sur les recettes.

Comme je l'ai déjà dit souvent, une des stratégies du gouvernement, c'est de dire que si l'on n'appuie pas sa mesure fiscale c'est qu'on ne la comprend pas, qu'on préfère la taxe de vente fédérale actuelle ou qu'on n'a pas de solution de rechange. Le gouvernement a eu six ans pour parvenir à une solution et il nous sort une chose que 80 p. 100 des Canadiens rejettent. Je ne pense pas que le ministre des Finances ou d'autres devraient insister beaucoup pour que d'autres leur proposent des solutions de rechange, alors qu'eux, après six ans, ont misérablement échoué. La raison pour laquelle le gouvernement a échoué, c'est qu'il n'a pas consulté les Canadiens. Il n'a pas consulté les provinces. Il y a eu des discussions au niveau des fonctionnaires avec les provinces, mais en avril dernier, après une rencontre ici, à Ottawa, avec les ministres des finances où il aurait dit qu'il y aurait d'autres discussions et d'autres négociations, le ministre des Finances disait qu'il allait de l'avant et que le gouvernement fédéral allait mettre sur pied, unilatéralement, une taxe de vente fédérale.